

DOSSIER DE PRESSE



Le 1^{er} concours en ligne d'aide à la création d'entreprise

Contacts presse :

Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France -
Emeric Latimier – Agence VP Strat - 01 40 28 46 18 – elatimier@vpstrat.com

CRÉACC fête sa 10^{ème} édition

CRÉACC Paris Ile-de-France en quelques mots

Les mots des présidents

1. Aux origines de CRÉACC

La genèse du projet

L'accompagnement du créateur comme garantie de son succès

Le 1er concours exclusivement sur Internet

Un dispositif régional et national

2. Les fondateurs

L'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France

L'Agence pour la Création d'Entreprises

3. Comment participer ?

Les inscriptions

Le jury

Les étapes de sélection régionales et nationales

Les catégories récompensées

Les prix

Le concours 2012: modalités, dates et partenaires

4. Les lauréats CRÉACC : que sont-ils devenus ?

Palmarès complet de CRÉACC

Interviews d'anciens lauréats

5. Contact Presse



CRÉACC PARIS ILE-DE-FRANCE EN QUELQUES MOTS

« Les 5 points essentiels »





- **Le concours CRÉACC a été créé** par l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France et l'Agence pour la Création d'Entreprises **en 2003**
- CRÉACC est le **premier concours dédié à la création d'entreprise organisé à 100% sur Internet**
- CRÉACC est **ouvert à tous les types de créateurs**, dans la phase précédant l'immatriculation de leur entreprise **ou à toutes les jeunes entreprises** immatriculées depuis moins de six mois
- CRÉACC **place l'accompagnement personnalisé au centre des préoccupations des porteurs de projet**, afin d'assurer le succès de leur future entreprise.
- Depuis 2003, **CRÉACC a permis à plus de 60 entreprises franciliennes lauréates de bénéficier des précieux conseils** des experts-comptables, des ressources de l'APCE et de l'expérience de ses partenaires.

LES MOTS DES PRESIDENTS



« Les démarches inhérentes à la création d'entreprise sont souvent des moments de doutes et d'interrogations. Face aux questions qu'un porteur de projet peut et doit se poser, l'expert-comptable, en sa qualité de conseiller privilégié, a un rôle déterminant dans l'accompagnement du créateur à toutes les étapes de son projet. C'est cet engagement qui est à l'origine du concours CRÉACC. Devenu une référence en matière d'aide à la création d'entreprise, son succès grandissant fait notre fierté ainsi que celle de l'APCE, et de nos partenaires. »



Françoise Berthon,

Présidente de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France

« La création d'entreprise accompagnée est une composante majeure de la viabilité et de la vitalité d'une jeune entreprise, et un synonyme de dynamisme durable du tissu économique français. L'ambition de CRÉACC, depuis 2003, est de soutenir les créateurs qui nous sollicitent quotidiennement. En leur offrant une chance de bénéficier de conditions idéales pour tenter l'aventure de l'entrepreneuriat, nous multiplions d'autant leur chance de succès. »



Jean Claude Volot,

Président du Conseil de l'Agence pour la Création d'Entreprises

1. AUX ORIGINES DE CRÉACC

*« Accompagner les porteurs
de projet vers la réussite ! »*



La genèse du projet

CRÉACC est né en 2003 de l'association de deux acteurs essentiels à la création d'entreprise : l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France, et l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE).

Au plus près des porteurs de projets sur le terrain, ces deux entités constatent que l'accompagnement sur mesure favorise le succès d'une création d'entreprise. Ensemble, elles décident de créer le premier concours d'aide à la création d'entreprise entièrement organisé sur Internet.

Leurs objectifs :

Offrir l'opportunité aux créateurs de mener leur projet à bien en mettant toutes les chances de leurs côtés :

- **Les faire profiter** de l'accompagnement des experts-comptables dans la création et la gestion d'une entreprise
- **Leur faire bénéficier** des ressources documentaires et technologiques de l'APCE
- **Les aider à trouver des réponses** à leurs besoins stratégiques et financiers
- **Leur permettre** d'accéder à des prestations de conseil et à des services offerts par des partenaires

Favoriser la perspective de nouveaux marchés porteurs, l'émergence de nouveaux concepts et de nouvelles technologies, puis récompenser les idées novatrices.

Le concours CRÉACC venait de naître...

Accompagner le créateur : une garantie de son succès

La création d'une entreprise c'est avant tout **une aventure humaine, la réalisation d'un projet** dans lequel **le futur chef d'entreprise met beaucoup de son énergie** et de lui-même.

C'est aussi **un parcours du combattant semé d'embûches** face auxquelles **le créateur se retrouve souvent seul**, sans savoir à qui s'adresser pour les surmonter au mieux.

Un créateur qui s'entoure bien au démarrage, et bénéficie de l'accompagnement de partenaires compétents, augmente ses chances de passer le cap des premières années et de pérenniser son entreprise.

Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire car la création entreprise, est jalonnée **d'étapes clés pour l'avenir du projet : choix du statut juridique et du statut social, choix en matière de financement...**

CRÉACC traduit cet engagement en faveur du développement de la création d'entreprise et permet notamment à ces nouveaux entrepreneurs de formaliser leur projet, de construire leur business plan, et d'acquérir la crédibilité nécessaire auprès des banquiers.

Le 1er concours 100% Internet

CRÉACC est le premier concours dédié à la création d'entreprise entièrement organisé sur Internet. Toutes les démarches des participants (inscriptions, présentation du projet...) se font exclusivement en ligne.

Cet ADN « 100% Internet » de CRÉACC, véritable pari à son lancement, fait partie intégrante de son succès, et lui a permis d'être un concours accessible au plus grand nombre, au fonctionnement simplifié et à l'écoute des idées nouvelles.

Les avantages « 100% Internet » de CRÉACC :

- ❖ **Faciliter** les conditions de participation et ouvrir le concours à tous les profils de créateurs
- ❖ **Favoriser** l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux concepts
- ❖ **Soutenir** les idées novatrices et la perspective de nouveaux marchés porteurs

Un dispositif régional et national

Uniquement francilien à sa création, CRÉACC a vu son succès se transformer en un concours en deux phases, régionale et nationale dès 2004.

Aujourd'hui, CRÉACC se déroule tout d'abord dans 11 régions dites « actives », organisatrices de leur propre concours : Paris Ile-de-France, Alsace, Auvergne, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Lille Nord-Pas-de-Calais, Marseille Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse, Montpellier, Orléans, Rhône-Alpes et Toulouse-Midi-Pyrénées.

Les lauréats de chaque concours CRÉACC en régions participent ensuite à l'édition nationale du concours.

Cette formule « double », permet un soutien encore plus important à destination des créations d'entreprise sur tout le territoire, et donne plus de visibilité au dynamisme économique de chaque région.

2. LES FONDATEURS

*« L'engagement de 2 acteurs
clés au service des créateurs
d'entreprise »*



L'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France



C'est l'institution régionale qui représente les 5 600 experts-comptables, 3 800 cabinets et 2 600 stagiaires experts-comptables de la région au service des 700 000 entreprises franciliennes. Elle encourage et accompagne au quotidien le développement du tissu économique en fournissant aux entrepreneurs des conseils et des outils adaptés à leurs besoins.

Pour les créateurs d'entreprise, s'entourer d'experts-comptables est fondamental. Ces-derniers jouent, en effet, **un rôle déterminant** dans la gestion de l'entreprise et permettent aux créateurs de consacrer toute leur énergie au développement de leur activité.

Aujourd'hui près de 80 % des dirigeants d'entreprises font appel aux services d'un expert-comptable pour les accompagner.

www.oec-paris.fr

L'Agence Pour la Création d'Entreprises



L'APCE a pour missions essentielles d'assurer la diffusion de l'esprit d'entreprise, d'informer les entrepreneurs et d'assister les professionnels et les pouvoirs publics dans leur mission d'appui à la création d'entreprise.

Elle intervient dans le processus d'aide à la création, à la transmission et au développement des entreprises, à la fois auprès des pouvoirs publics, des professionnels et des créateurs.

L'APCE représente aujourd'hui une référence incontournable en matière de ressources documentaires et technologiques pour les porteurs de projet (15 000 documents téléchargeables sur le site de l'APCE).

www.apce.com

3. COMMENT PARTICIPER?

*« Un concours simple d'accès,
ouvert à tous les types de
projet »*



Inscriptions

CRÉACC est dédié à tous les créateurs, dans la phase précédant l'immatriculation de leur entreprise ou à toutes les jeunes entreprises immatriculées depuis moins de six mois, quel que soit la nature de leur projet.

Chaque participant doit s'inscrire et compléter son dossier de candidature uniquement sur Internet :

www.creacc.com

Le dossier de candidature comporte deux parties :

- ❖ **Une présentation synthétique du projet et du ou des fondateur(s)**
- ❖ **Les éléments financiers du projet avec plan de financement initial ainsi que leur compte de résultat prévisionnel**

Le Jury

Le jury CRÉACC est composé de représentants de l'Ordre des experts-comptables, de l'APCE, ainsi que des partenaires du concours, tous spécialistes reconnus de l'accompagnement des entreprises.

Les candidats sont donc **jugés par leurs futurs partenaires**, ceux là même qui auront demain le plaisir de les accompagner en tant que chef d'entreprise sur des domaines d'expertises clés : **banque, assurance, finance, gestion, protection sociale...**

Les candidats bénéficient ainsi de **l'expertise du jury**, un élément déterminant pour **conforter leur confiance**, mais également pour **faciliter leurs recherches de financement et leurs démarches**.

Le mode de sélection

Le mode de sélection de CRÉACC se déroule en deux phases distinctes, ce qui permet d'évaluer au mieux les projets des candidats et leur potentiels

1ère phase : présélection des dossiers par un jury d'experts-comptables qui valide la conformité des informations renseignées en fonction des règles du concours, de la cohérence des projets et de leur faisabilité.

2ème phase : les candidats retenus soutiennent leur dossier lors d'un « grand oral » devant un jury composé de représentants de l'Ordre francilien, de l'APCE et de chaque partenaire qui sélectionne alors les lauréats.

Les critères de sélection sont basés sur la qualité du dossier, sa cohérence économique et financière, la qualité des produits ou services proposés, ainsi que sur la motivation du futur créateur et le potentiel de développement de son activité.

Les catégories récompensées

CRÉACC est ouvert à tous les créateurs sans distinction. Les catégories récompensées font la part belle aux projets de créateurs souvent peu représentés.

6 catégories de projets sont récompensées :

- ❖ La création « au féminin »
- ❖ La création « jeune », réservée aux candidats de moins de 30 ans
- ❖ La création « innovante »
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle »
- ❖ « Entreprises de moins de 6 mois »
- ❖ Le « coup de cœur du jury »

Les Prix

CRÉACC récompense ses lauréats en leur donnant accès à toute une palette de services de partenaires, acteurs reconnus de l'accompagnement à la création et au développement de l'entreprise.

Chaque lauréat CRÉACC Paris Ile-de-France reçoit :

- ❖ **Un accompagnement dans l'élaboration de leurs choix entrepreneuriaux par un expert-comptable francilien**
- ❖ **Un accès privilégié proposé par l'APCE à toutes les ressources documentaires indispensables à la création d'entreprise** (statistiques, études sectorielles, fiches techniques et astuces)
- ❖ **Une dotation sous la forme d'un chéquier-services à valoir sur des produits, des services, ou des prestations de partenaires du concours** (issus des secteurs de la banque, de l'assurance, de la finance, de la gestion et de la protection social)

Exceptionnellement cette année, pour fêter la 10^e édition du concours CRÉACC Paris Ile-de-France, un prix spécial « 10^eme édition », sera décerné et fera l'objet d'une dotation financière de 2 000 € offerte par l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France.

Le concours 2012 : modalités et dates

- ❖ Envoi par les candidats du dossier CRÉACC du 15 avril au 15 juin
- ❖ Présélection de 25 dossiers (les nominés) pendant l'été
- ❖ Audition des nominés par le jury francilien lors d'un grand oral et sélection des lauréats Paris Ile-de-France au mois de septembre 2012
- ❖ Remise des prix Paris Ile-de-France le 23 octobre 2012 à la CCIP

**La Finale nationale avec les autres régions aura lieu courant novembre 2012
et la remise des prix, au niveau national, fin décembre 2012**

Le concours 2012 : les partenaires



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR



Avec le soutien de :



reseauentreprendre
paris

Partenaire média

LesEchos
ENTREPRENEUR

4. LES LAUREATS CRÉACC : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

*« Des années de succès et
d'aventure humaine »*



Palmarès 2011



- ❖ **La création « au féminin »** : Carnet de Mode
- ❖ **La création « jeune »** : 2B
- ❖ **La création « innovante »** : ELVESYS
- ❖ **La création « deuxième vie professionnelle »** : BRAND & CELEBRITIES
- ❖ **Entreprise de « moins de 6 mois »** : LES INSURGES
- ❖ **Le « coup de cœur du jury »** : SOFTETIC

Mickael BIZOUATI, lauréat CRÉACC 2011

Nom de l'entreprise : LES INSURGÉS

Catégorie CRÉACC : « Entreprises de moins de six mois »

Egalement lauréat CRÉACC national 2011



www.lesinsurges.com



Parlez nous de votre projet :

Les codes de consommation des hommes changent. Il y a 10 ans les hommes dépensaient moins pour s'habiller, n'achetaient pas de cosmétiques et ne prêtaient pas autant d'attention à leur apparence.

*Les Insurgés souhaitent participer à cette évolution en proposant **une nouvelle offre de sous-vêtements masculins** qui apportera enfin de la cohérence aux hommes entre leur style vestimentaire intérieur et leur apparence extérieure. Ils changent ainsi la perception de cet article pour l'aborder comme un véritable accessoire de mode. Notre but est d'aborder cet univers masculin au travers de 3 piliers qui nous semblent essentiels : la coupe // le style // le confort.*

Aux sous-vêtements sont également venus s'ajouter des chaussettes ainsi que des maillots de bain.

Mickael BIZOUATI, lauréat CRÉACC 2011



LES INSURGÉS

Quel a été votre parcours de créateur ?

Mon associé et moi-même sommes diplômés d'écoles de commerce et disposons d'un MBA. Je suis un ancien DAF, et mon associé est un ancien responsable des Grands Comptes chez Lancel.

Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Ne jamais baisser les bras.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

CRÉACC nous a permis de rencontrer beaucoup de personnes, que ce soient des entrepreneurs ou des experts comptables. Il nous a aussi donné de la visibilité, avec les relais dans les medias.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

*Nous venons de clôturer notre premier exercice, et nous continuons notre aventure !
Retrouvez-nous sur : www.lesinsurges.com et sur Facebook également !*

Frédéric DÉLÉCHAMP, lauréat CRÉACC 2011

Nom de l'entreprise : **SOFTETIC** www.softetic.com

Catégorie CRÉACC : « Coup de cœur du jury »

Egalement lauréat CRÉACC national 2011



Parlez nous de votre projet :

Softetic est une société qui crée, édite et vend des logiciels à destination de différents publics en situation de handicap, notamment moteur. Nous concevons des applications accessibles et utilisables sur ordinateurs, smartphones et tablettes afin que nos utilisateurs puissent rétablir un lien de communication avec leur entourage et leur environnement, et de façon plus générale, obtenir une meilleure autonomie et une plus grande indépendance dans leur vie quotidienne.

Quel a été votre parcours de créateur ?

Les statuts de la société ont été déposés en avril 2011. Avant cela et pendant environ un an, j'ai élaboré le projet et monté son plan d'affaires grâce à différents organismes qui m'ont formé à ce sujet : Créapass d'abord, Paris Initiative Entreprises a également procuré une aide financière sous forme d'un prêt et d'une aide à la formation, ainsi qu'un suivi du développement de l'entreprise via un parrain.

Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

S'il n'y en avait qu'un : ne pas rester seul ! Avoir des soutiens amicaux et familiaux, des associés si possible, s'entourer de personnes compétentes et de confiance, notamment pour la partie expertise-comptable. Même si le projet est très beau avec une expertise du créateur dans ce domaine, la comptabilité et la gestion sont des éléments capitaux pour une création d'entreprise à ne pas négliger pour asseoir la base de son développement.

Frédéric DÉLÉCHAMP, lauréat CRÉACC 2011

Ensuite, la partie commerciale est prépondérante. Les idées géniales existent, il faut aussi savoir les vendre ! Il est donc essentiel de peaufiner son "business plan" pour couvrir tous les aspects de l'affaire, et de savoir parler de son projet en public et en un temps limité.

Enfin, ne pas lâcher ! Le parcours de création est semé d'embûches, de situations d'incompréhension, on peut être tenté à un moment donné de baisser les bras, et de passer à autre chose. Je ne compte plus ces micro-moments de doute : "Mais dans quelle galère me suis-je fourré? Pourquoi vouloir quitter la sécurité de l'emploi salarié?" Et 2 minutes après, je reçois un courriel, je discute avec d'autres créateurs, ... et magie ! Je repars à l'assaut !

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Un concours est une phase très intéressante dans le montage de son projet: après l'avoir mis en forme dans sa tête et sur le papier, il faut l'exprimer devant un jury critique et expert, qui donne ses avis (positifs et négatifs) et permet de recentrer certains éléments. Et il y en a toujours !

Le passage devant ce jury m'a permis notamment de mettre en perspective la partie aide sociétale de mon projet et de l'aborder sous un angle plus entrepreneurial.

La cérémonie a été un moment intense. Surtout dans la catégorie Coup de Cœur pour laquelle j'ai été récompensé: la fin de la remise des prix arrivant, je me suis dit "c'est fini, mais ce n'est pas grave, je continue". Et là j'ai entendu mon nom. Après, pendant quelque instants, j'ai eu du mal à entendre et à comprendre ce qui se passait. Sûrement les battements assourdissants de mon cœur...

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

La société continue de poser ses jalons : je suis en train de construire un partenariat pour la partie logicielle d'une solution domotique pour personnes âgées et/ou handicapées, et en parallèle je conçois des applications afin d'asseoir l'expertise technique de la société, le plus souvent avec un angle "médicalisé".

L'essentiel du chiffre d'affaires se fait sur un cycle long en termes de ventes; en attendant des rentrées d'argent plus conséquentes, je participe à des salons, j'effectue des prestations d'ingénierie et de formations. Je continue également à développer la partie commerciale de l'entreprise, en cherchant un ... commercial, justement ! et en m'inscrivant à une formation dans une grande école de commerce.

Palmarès 2010



- ❖ La création « au féminin » : NOSJUNIORS.COM
- ❖ La création « jeune » : KATOONK
- ❖ La création « innovante » : ROMAB
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : LA SOURIS QUI RACONTE
- ❖ Entreprise de « moins de 6 mois » : L'ÉCHOPPE
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : EMOSON

Romain BATLLE, lauréat CRÉACC 2010

Nom de l'entreprise : ROMAB www.romab.eu

Catégorie CRÉACC : « Création Innovante »



Parlez nous de votre projet :

Notre projet est la création d'une marque.

Aujourd'hui, nous travaillons avec des artistes contemporains, des graphistes, des illustrateurs pour concevoir des coques originales, en séries limitées numérotées, pour décorer les objets les plus personnels de notre quotidien : iPhone, iPad notamment. Vous pouvez voir nos produits sur notre site Internet www.romab.eu

Quel a été votre parcours de créateur ?

J'ai créé l'entreprise en 2010, à 38 ans, avec deux associés, après une dizaine d'années d'expérience dans le secteur de la téléphonie mobile. Nous sommes suivis par l'A.D.I.L. du XIV^e arrondissement dans le cadre du NACRE, membre du réseau Paris Esprit d'Entreprises, et bien sûr nous restons en contact avec l'Ordre des Experts-Comptables Paris Île-de-France.

Romain BATLLE, lauréat CRÉACC 2010

Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

La création d'entreprise est un projet qui vous engage sur plusieurs années, il faut savoir être à la fois patient et persévérant. C'est un nouveau métier à apprendre, qui vous met face à des problèmes inédits au quotidien, pour lesquels il faut savoir trouver des réponses créatives, en particulier quand vos moyens sont limités.

En résumé, je dirais qu'il faut oser, et rester dans l'action en permanence.

Enfin, je constate que, plutôt que des grandes entreprises, la plupart de nos partenaires sont des entrepreneurs (ou anciens entrepreneurs) qui font des paris en misant sur une relation à long terme. La solidarité existe, il faut le savoir !

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Mon sentiment est que CRÉACC, à la différence de nombreux concours, évalue les projets sur un critère essentiel : la viabilité. C'est important, car cela crédibilise les lauréats quand ils vont voir des tiers : banques, investisseurs, etc.

Nous sommes très heureux également d'avoir été lauréats dans la catégorie « entreprise innovante ». D'ordinaire, en France, innovation rime avec brevets, ingénierie, technologie. Notre innovation est plus conceptuelle, et nous sommes reconnaissants au jury du concours d'avoir su dépasser la vision traditionnelle et fait preuve d'une grande ouverture d'esprit.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous sommes à une étape pivot de la vie de l'entreprise, après deux ans d'existence. Nous sommes en train d'accélérer notre développement en France en agrandissant notre réseau de distribution, et nous sommes à la recherche d'investisseurs pour financer une expansion rapide à l'international. D'ailleurs notre boutique en ligne, accessible via notre site internet, vient d'ouvrir, et nous permet de servir nos clients en France comme à l'international.

Palmarès 2009



- ❖ La création « au féminin » : LMC MEDIA
- ❖ La création « jeune » : DU BOUT DES DOIGTS
- ❖ La création « innovante » : **SMARTGRAINS**
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : LE TEMPS D'UNE BULLE
- ❖ Entreprise de « moins de 6 mois » : TEAM OUTDOOR
- ❖ La création « étudiant » : BYNIGHT SPORT
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : BABY SPEAKING

Aymeric PUECH, lauréat CRÉACC 2009

Nom de l'entreprise : **SMARTGRAINS** Catégorie CRÉACC :

« Création Innovante » www.smartgrains.com



P ParkSense



Parlez nous de votre projet :

Comme des millions de gens, nous étions excédés de passer 30 minutes à nous garer en rentrant du travail ! C'est tout simplement de là qu'est venue l'idée de SmartGrains : nous avons conçu et produit de petits capteurs sans fil, que nous fixons sur chaque place de stationnement pour savoir si elle est libre ou occupée. Ainsi nous détectons la « dernière place libre » et nous indiquons aux conducteurs où elle se trouve – soit avec des panneaux de guidage, comme c'est le cas sur les parkings des centres commerciaux ; soit par le biais d'applications SmartPhones, pour les usagers citadins.

En creusant le sujet, nous nous sommes rendus compte qu'au-delà du tracas du quotidien, il s'agit d'un problème de fond avec de vraies implications tant sur la qualité de vie, la qualité de l'air des grandes villes, que sur la bonne gestion des infrastructures de stationnement.

Quel a été votre parcours de créateur ?

Mes deux associés et moi, nous avons cela dans le sang très tôt – avec des créations d'entreprises individuelles quand nous étions encore ados ! Pour autant nous avons attendu le moment opportun pour nous lancer dans l'aventure entrepreneuriale SmartGrains. Nous sortons tous les trois de grandes écoles et avons une double formation ; nous avons travaillé, entre 2 et 3 ans, avant de créer SmartGrains.

Aymeric PUECH, lauréat CRÉACC 2009



Ce « background » est loin d'être indispensable mais il nous a aidés, par exemple pour acquérir les bonnes méthodes de travail, ou pour mieux comprendre nos clients grands comptes, leurs méthodes de travail, leurs modes de décision, etc. Et bien que nous partagions ces points communs, nous sommes tous les trois différents et complémentaires, aussi bien sur le plan des compétences que des caractères et des réseaux de connaissances : trois ans après la création, nous continuons de penser que le « hasard qui nous a réunis » est pour beaucoup dans la force du projet.

Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Le premier conseil serait de ne pas surestimer les risques liés à la création d'entreprise ; que l'issue soit la réussite ou l'échec, c'est une expérience extrêmement enrichissante que, si besoin est, vous n'aurez aucun mal à revendre à des recruteurs de tous poils. Une fois le projet lancé, allez très tôt à la rencontre de votre marché, entourez-vous de personnes d'expérience sans pour autant fonder toutes les décisions stratégiques sur des « paroles d'experts », visez la lune mais planifiez toujours pour le pire !

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Le concours CRÉACC aura été une étape importante dans le développement de la société : en plus d'avoir apporté un gage de qualité au projet, les échos de notre nomination dans la presse nous ont permis de nous rapprocher de plusieurs clients et partenaires potentiels. Et puis... tout ne s'arrête pas au lendemain du concours : le club des lauréats est actif et nous sommes encore en contact avec des lauréats de notre « promotion ».

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous avons passé la seconde : désormais nous sommes dix, nous avons dépassé le million d'euros de chiffre d'affaires, et nous nous attaquons à l'international !

Palmarès 2008



- ❖ La création « au féminin » : TORTUE CONCEPT
- ❖ La création « jeune » : ONELLA
- ❖ La création « innovante » : MULTIPOSTING
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : VIAMETIERS
- ❖ Entreprise de « moins de 6 mois » : YAGG
- ❖ La création « étudiant » : ELMO
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : TYPLUME & GRAPHINE

Jérémy BOUCHOT, lauréat CRÉACC 2008

Nom de l'entreprise : **ELMO**

Catégorie CRÉACC : « Création étudiant »



www.elmo-casque.com



Parlez nous de votre projet :

Créer des magasins qui vendent de beaux équipements pour les deux-roues avec un maximum de sécurité. Ce sont des produits très peu fabriqués, avec de belles matières. On fabrique, par exemple, des casques en velours.

Quel a été votre parcours de créateur ?

J'ai créé ma société en sortant de l'école et j'ai participé à des concours de créateurs d'entreprise qui m'ont permis de rencontrer les bonnes personnes.

Jérémy BOUCHOT, lauréat CRÉACC 2008



Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Je conseille à un futur jeune créateur d'entreprise de s'entourer de coachs, de personnes qui ont déjà créé une entreprise et de se faire parrainer par ces chefs d'entreprise car ils apportent du dynamisme au projet.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Pour structurer mon projet, rencontrer des gens compétents et rencontrer le banquier qui a financé mon projet.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

La boîte fonctionne, la progression est de 35% en moyenne et nous commençons à fabriquer et à distribuer nos propres équipements moto.

Palmarès 2007



- ❖ La création « au féminin » : TERRE DES OURS
- ❖ La « création jeune » : TERRA CANDIDO
- ❖ La création « innovante » : NOVAPOST
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : PERBAL
- ❖ Entreprise de moins de 6 mois: ZENIA
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : CYCLOBULLE

Stéphanie KUSS, lauréate CRÉACC 2007

Nom de l'entreprise : **CYCLOBULLE**

Catégorie CRÉACC : « Coup de cœur du jury »



www.cyclobulle.com

Parlez nous de votre projet :

*Le Cyclobulle est un tricycle **écologique électrique** moderne, surmonté d'une bulle qui permet d'afficher de façon originale les couleurs d'un annonceur.*

*Nos Cyclobulles circulent dans le centre de **Paris** et transportent des passagers proposant micro-courses et circuits touristiques.*

Quel a été votre parcours de créateur ?

Mon associée et moi nous sommes rencontrées dans notre précédent poste et de cette rencontre est né Cyclobulle après presque 2 ans de préparation pour monter le projet.

Stéphanie KUSS, lauréate CRÉACC 2007



Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Pour réussir, il faut savoir faire preuve de patience, ténacité et être vraiment passionné par son projet.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

*Etre lauréates nous a permis d'avoir des retombées presse.
Les prix remis aux lauréats sont également intéressants.*

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Cyclobulle fête ses 5 ans et poursuit son développement.

Palmarès 2006



- ❖ La création « au féminin » : UKI HORA
- ❖ La création « jeune » : RESTOPOLITAN
- ❖ La création « innovante » : DLCE
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : BOIS ET BRICOLAGE
- ❖ Entreprise de « moins de 6 mois » : TROIS TEMPS
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : LES DINERS DE BERENICE

Armelle WEISSMAN, lauréate CRÉACC 2006

Nom de l'entreprise : TROIS TEMPS

Catégorie CRÉACC : « Entreprise de moins de 6 mois »

TROIS TEMPS



Parlez nous de votre projet :

www.troistemps.com

Nous avons créé une agence de conseil en stratégie de communication sur les enjeux citoyens et responsables des entreprises. Nous aidons les entreprises, collectivités, associations à concevoir leurs engagements responsables, leurs liens avec leurs parties prenantes, à mettre en œuvre des projets innovants et à les faire connaître, en interne ou en externe.

Quel a été votre parcours de créateur ?

Tout d'abord, nous avons créé notre entreprise à 2, à 50-50, juste en sortant d'école (Sciences-Po Paris), aussi n'avions-nous pas d'expérience, ni de l'entreprise, ni de la vie professionnelle. Nous avons appris à la fois notre métier et celui de chef d'entreprise au fur et à mesure de nos aventures, des rencontres avec nos clients et de l'agrandissement de notre équipe.

Armelle WEISSMAN, lauréate CRÉACC 2006

Nom de l'entreprise : TROIS TEMPS

TROISTEMPS



Catégorie CRÉACC: « Entreprise de moins de 6 mois »

Nous avons d'abord créé une première entreprise de conseil, puis une entreprise web – que nous avons fusionné avec la première par la suite - et enfin, nous avons racheté une entreprise spécialisée en événementiel. Nous souhaitons être en mesure de non seulement conseiller nos clients, mais aussi de mettre en œuvre nos recommandations.

Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Tout d'abord que cela risque de ne pas se passer comme le projet a été imaginé au départ et que rien ni personne ne peut prédire l'avenir, donc qu'il faut se faire confiance et y aller quand même.

Il faut ménager son énergie et ne pas tout donner tout le temps, parce que l'énergie est vraiment la seule ressource de l'entrepreneur et que quand il en est vidé, il prend les mauvaises décisions et ne parvient pas à garder son sang froid. C'est un équilibre personnel à trouver, mais l'énergie, c'est vraiment essentiel, et on ne s'en rend pas compte tout de suite...

De ne pas toujours écouter ce qu'on lui dit. Au bout du compte, il est seul à savoir ce qui est bon pour lui. De se mettre en réseau. La solitude et le sentiment de ne pas savoir vers qui se tourner ou où trouver une oreille qui comprendra, pourra relativiser, etc... sont de grands ennemis des entrepreneurs ! Et il existe plein de supers réseaux d'entrepreneurs, donc il ne faut pas hésiter.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

CRÉACC nous a donné un peu de visibilité, nous a permis de faire valoir la viabilité de notre projet auprès d'institutions à un moment où nous avions encore peu de clients et enfin nous a permis de faire de super rencontres !

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous sommes aujourd'hui une trentaine de collaborateurs avec un portefeuille de clients assez varié, beaucoup de grands comptes et d'acteurs publics et nous renforçons notre pôle conseil ainsi que notre notoriété. Nous réfléchissons à la prochaine étape de notre développement.

Palmarès 2005



- ❖ La création « au féminin » : LES PETITS ANGES
- ❖ La création « jeunes de - de 30 ans » : VERTILIGNE
- ❖ La création « innovante » : TOUR ALERTE
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : RELEXPO
- ❖ La création « micro-entreprise » : ATELIER DU MONT
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : LA 25ème HEURE

Emmanuelle DROUET, lauréate CRÉACC 2005

Nom de l'entreprise : **TOUR ALERTE**

Catégorie CRÉACC : « création « innovante » »



Parlez nous de votre projet :

Mon projet en 2005 était Tour Alerte, un système de veille sur les risques pays pour les voyageurs partant à l'étranger. Ce projet n'a pas abouti mais j'avais alors intégré l'incubateur Advancia/Novancia. Aujourd'hui je suis coach d'entrepreneurs dans ce même incubateur de la CCIP, depuis 6 ans.

Quel a été votre parcours de créateur ?

J'ai créé ma première entreprise en 1997 à Londres avec 3 levées de fonds totalisant 10 millions € pour iglu.com, aujourd'hui société de 200 personnes, leader des séjours de sports d'hiver en Angleterre. J'ai ensuite été Directeur France Musique & Vidéo chez amazon.com avant de revenir vers les start-ups comme Consultant / Directeur en « business development » en e-commerce international. J'ai aussi travaillé sur divers projets en design végétal, en industrialisation ou dans le tourisme.

Emmanuelle DROUET, lauréate CRÉACC 2005

Nom de l'entreprise : **TOUR ALERTE**

Catégorie CRÉACC: « création « innovante » »

Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Pour moi, entreprendre, c'est décider. Donc essayer d'avoir le plus d'éléments possible pour prendre une décision, et ne pas avoir peur de remettre celle-ci en cause si on s'est trompé. Dans cette perspective, mon travail de coach maintenant consiste à faire en sorte que les entrepreneurs se posent les bonnes questions pour prendre les bonnes décisions.

Ne pas hésiter donc à se faire aider/accompagner, par un groupe de personnes externes à l'entreprise mais rassemblées au sein d'un conseil stratégique, « un conseil de sages » par exemple, à défaut d'un coach. Savoir convaincre pour s'entourer d'experts comme partenaires professionnels.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Justement, le concours CRÉACC m'a permis de rencontrer des experts au sein d'un réseau averti en création d'entreprise. Le concours permet aussi d'acquérir de la notoriété et de la visibilité.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Aujourd'hui je suis coach et j'accompagne des (futurs) chefs d'entreprise. Je suis aussi présidente fondatrice d'une association sportive pour enfants. Je reste une « entrepren'heureuse » avec plein de projets en tête ou en cours...

Palmarès 2004



- ❖ La création « au féminin » : **CENTRE BIEN ETRE**
- ❖ La création « jeunes de - de 30 ans » : **DREAMWEJ**
- ❖ La création « innovante » : **TALKWEAR**
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : **EFI SCIENCES**
- ❖ La création « micro-entreprise » : **OBJECTIF CHINE**
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : **PERMIS PRATIQUE**

Carole BELLANGER, lauréate CRÉACC 2004

Nom de l'entreprise : **CENTRE BIEN ETRE MANGAREVA**

Catégorie CRÉACC : « création au féminin »

Egalement lauréate CRÉACC national 2004



www.mangareva.fr

Parlez nous de votre projet :

Mon projet portait sur la création d'un centre de bien-être sur l'eau, avec hammam, massage et restaurant.

Quel est votre parcours de créateur ?

Salariée pendant une douzaine d'années, j'ai décidé à 40 ans de faire enfin quelque chose qui me corresponde et de voler de mes propres ailes.

J'ai donc souhaité créer un concept novateur répondant aux besoins du cadre pressé et stressé que j'avais été durant toute ma carrière : le bien-être aux 5 sens du terme, proposés sur un bateau amarré dans l'ouest parisien, pour s'y évader quelques instants ou quelques heures, et se détendre à n'importe quel moment de la journée ou de la semaine, en prenant un verre, en faisant un hammam, un massage ou tout simplement en déjeunant dans un cadre enchanteur...

Carole BELLANGER, lauréate CRÉACC 2004

Nom de l'entreprise : **CENTRE BIEN ETRE MANGAREVA**

Catégorie CRÉACC : « création au féminin »



Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Tout d'abord oser, bien mesurer et accepter les risques, persévérer et enfin savoir s'entourer des bonnes compétences.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Le concours CRÉACC m'a aidé en me donnant confiance en mon projet.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Le lancement d'un tel projet dans un contexte de crise économique n'était pas des plus faciles, mais l'aventure continue...

Palmarès 2003



- ❖ La création « au féminin » : ATOME
- ❖ La création « jeunes de - de 30 ans » : LA BOUTIQUE DES INVENTIONS
- ❖ La création « innovante » : EMULSAR
- ❖ La création « deuxième vie professionnelle » : LOREVA
- ❖ La création « micro-entreprise » : LA BIGOUDENE
- ❖ Le « coup de cœur du jury » : SILLON

Isabelle RISACHER, lauréate CRÉACC 2003

Nom de l'entreprise : LA BOUTIQUE DES INVENTIONS

Catégorie CRÉACC : « Création jeunes »



Parlez nous de votre projet :

www.la-boutique-des-inventions.fr

La Boutique des Inventions est un concept original qui permet aux inventeurs d'amorcer leurs ventes et au public de découvrir des produits innovants. La Boutique des Inventions n'est pas seulement un point de vente mais aussi un point de contact concret pour les inventeurs potentiels en quête d'informations ; nous les orientons vers des organismes tels que l'INPI, des associations d'inventeurs, des sociétés de prototypage et des fabricants, selon l'état d'avancement des projets.

Quel a été votre parcours de créateur ?

J'ai tout, d'abord, multiplié les recherches d'antériorité sur les marques, les domaines, mon concept et j'ai commencé à mener des études de marché. Puis, j'ai fait le tour des salons et des associations d'inventeurs et consultants afin de présenter et de peaufiner mon projet. Ce n'est qu'un an plus tard, en février 2003, que les premières pages du site Internet de La boutique des Inventions ont été mises en ligne à l'intention des inventeurs. Le 25 août 2003, après de multiples recherches pour une implantation à Paris, j'ouvrai enfin ma boutique.

Isabelle RISACHER, lauréate CRÉACC 2003



Quels conseils donneriez-vous à un futur entrepreneur ?

Bien ficeler son projet avant de démarrer, ne pas rester seul, envisager chaque étape de son projet dans une réflexion plus large sur ses propres aspirations et son équilibre personnel. Accepter de s'adapter et garder un œil neuf sur ce qui vous entoure.

En quoi CRÉACC vous a-t-il été utile ?

Grâce à CRÉACC, nous avons eu une belle dotation mais aussi beaucoup de presse qui nous a permis de nous faire connaître, de générer une « boule de neige » médiatique.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous connaissons une forte croissance (30%), et La Boutique des Inventions a les ingrédients pour grandir mais demeure pour l'instant toute petite. L'alternative à la croissance lente mais autofinancée serait de passer un palier par un plan de financement externe, sachant que les années écoulées sont un gage de sérieux. L'exercice qui vient de commencer est une année de consolidation et d'analyse pour une prise de décision quant à la suite qu'il conviendra de donner à l'entreprise à l'occasion de ses 10 ans.

5. CONTACT PRESSE





pour



Emeric Latimier

Tel: 01 40 28 46 18

E-mail : elatimier@vpstrat.com